



Tresorerie sortie pour associés ?

Par **owensdudy**, le **25/05/2009** à **09:48**

Bonjour,

Voila ma question;

La société dans laquelle je travaille, une SAS, bénéficie d'une trésorerie conséquente.

Les associés souhaiteraient sortir un montant de cette trésorerie afin de se remunerer sans se verser de dividende car la taxation au barème de l'impôt sur le revenu ou le prélèvement forfaitaire libératoire sont trop élevés,

Existe t-il un moyen plus avantageux pour sortir une somme d'argent de la trésorerie qu'une sortie pour dividende?

Merci pour vos réponses.